

# REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT de la SAONE ET LOIRE COMMUNE DE MOREY COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 MAI 2022

#### Nombre de membres :

- afférents au Conseil : 11 - en exercice : 09 - Présents : 08

- Pris part à la délibération : 09

Date de la Convocation : 05/05/2022 Date d'affichage : 05/05/2022

> Secrétaire de séance : Sylvie SEGAUD

L'an deux mil vingt-deux, le neuf mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Abdoulkader ATTEYE, maire de la commune.

**Présents**: M. Abdoulkader ATTEYE, M. Bernard BALMONT, M. Paul BERNARD, M. Quentin DROMARD, Mme Eliane GUILLOT, M. Jean-Jacques GUINOT, Mme Nathalie LETANG, Mme Sylvie SEGAUD.

**Excusé**: M Fréderic BAUDIN donnant pouvoir à M. Bernard BALMONT.

# Désignation du Secrétaire de séance :

Mme Sylvie SEGAUD

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

# Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

#### Ajout à l'ordre du jour :

- Validation des travaux proposés par l'ONF pour la valorisation de la parcelle boisée communale
- Validation des travaux inscrits au budget principal 2022
- Dissolution du CCAS

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

# I / délégation de signatures du Conseil Municipal au maire :

- Pour une dépense unitaire maximum de 15 000 €,
- Pour exercer le droit de préemption de la commune.

La délégation est approuvée à l'unanimité.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

15 000 €

#### II / Validation des devis

Au-delà de 3 000 €, une dépense doit faire l'objet d'au moins 3 devis.

Travaux de l'église (toiture) :

•	Travaux de l'egrise (totture).	13 000 C
•	Travaux du gite	
•	Local technique, aménagement du hangar municipal :	25 000 €

Aire de jeux vers l'espace Noémie + panneaux : 15 000 €
 Grille du monument aux morts et portail salle des fêtes : 9 762 €

Chemins

La validation est approuvée à l'unanimité

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

• Mise aux normes du cimetière

Vote pour une dépense de 10 000 € pour la réalisation d'un inventaire numérique des sépultures et de leur statut avec création d'un plan de localisation sur les parcelles après étude des archives.

Vote à main levée

• Adopté à la majorité par les membres présents : 08 pour, 1 contre, 0 abstention

# III / Mise à jour des tableaux de permanence pour les élections législatives :

# Les dimanches 12 et 16 juin 2022 :

Monsieur le Maire est le Président du bureau

Le secrétaire est M Bernard Balmont

Les conseillers municipaux tiendront les bureaux de vote suivant le tableau ci-dessous

#### <u>1er tour, le 12/06/22</u>

8 h – 12h	12 h – 15 h	15 h – 18 h
Sylvie Segaud	Bernard Balmont	Eliane Guillot
Frédéric Baudin	Kader Atteyé	Quentin Dromard
Paul Bernard	Jean Jacques Guinot	Nathalie Létang

#### 2ème tour, le 19/06/22

8 h – 12h	12 h – 15 h	15 h – 18 h
Sylvie Segaud	Paul Bernard	Eliane Guillot
Nathalie Létang	Kader Atteyé	Bernard Balmont
Kader Atteyé	Frédéric Baudin	Quentin Dromard

# IV/ Finalisation du repas des Ainés

Organisation du repas des 22 aînés inscrits (16 invités, 6 extérieurs) : samedi 14 mai, mise en place à la salle des fêtes à partir de 10 h par JJ Guinot, E Guillot, P Bernard.

#### V / Préparatifs du 14 juillet

- L'abri est loué, La société vient pour monter et démonter le chapiteau,
- Sylvie Segaud contactera un DJ,
- Le feu d'artifice est prévu,
- Appel aux bénévoles lors d'une réunion le vendredi 17 juin à 18 h 30 salle des fêtes, annoncé dans la publication de Morey infos printemps.

Pouvoir est donné au Maire pour créer une régie dont le responsable sera Q. Dromard et le suppléant B. Balmont pour l'année civile 2022.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

# VI / Candidature au poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet

La candidature retenue est celle de Carole Perron pour un contrat de 1 an, 7 h / semaine (28 h / mois) avec une période d'essai de 3 mois.

La candidature est approuvée à l'unanimité.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

# VII / Points ajoutés à l'ordre du jour :

- Validation des travaux proposés par l'ONF pour la valorisation de la parcelle boisée communale,
- Validation des travaux inscrits au budget principal 2022,
- Dissolution du CCAS.

Ces points sont approuvés à l'unanimité

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

# **Information de M. le Maire:**

En 2021, « l'oubli » d'engager les démarches pour le prélèvement à la source sur les salaires des agents communaux s'est traduit par une amende de 300 € ; le service des impôts a accepté de faire une remise gracieuse de cette amende.

Séance levée à 22 h 00

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 13 juin à 19h